

# Intérimaire?

Ne passez pas à côté de vos primes!

Adam

a travaillé **65 jours**  
comme intérimaire et  
est membre de la CSC.

Selina

a travaillé **220 jours**  
comme intérimaire et  
est membre de la CSC.

## Adam et Selina ont droit à leurs primes! Et vous?

Vous avez **travaillé au moins 65 jours** comme intérimaire entre le 01.07.21 et 30.06.22?

↳ Vous avez droit à **une prime de fin d'année!** ↳

Le montant de la prime de fin d'année s'élève à 8,33% de votre salaire brut.

Vous recevrez automatiquement, début décembre, un formulaire du Fonds social des intérimaires. Signez ce formulaire et transmettez-le au plus vite à votre délégué-e CSC ou déposez-le dans une boîte aux lettres CSC.

- ✓ **Vous êtes membre de la CSC?** Vous recevrez aussi votre **prime syndicale de 112 euros!**
- ✓ **Pas encore membre?** Affiliez-vous et vous aurez droit à votre prime syndicale!



Scannez le QR code  
(ou contactez votre délégué-e CSC)



[www.lacsc.be/interimunitied](http://www.lacsc.be/interimunitied)



## La vie d'intérimaire

*Avez-vous parfois l'impression d'être seul-e? Qu'on se fiche de vous?*

Ce n'est pas facile d'être intérimaire. Vous avez des droits, mais ils ne sont pas toujours respectés. C'est pour cela qu'existe Interim United: nous veillons à ce que les intérimaires soient traités de la même façon que les travailleurs fixes.

## Ne restez pas seul-e face à vos questions

Nous sommes là pour vous: contactez-nous pour tout conseil personnel ou aide juridique. Nous vous aidons aussi en cas de chômage.

- ✓ Contactez votre **délégué-e CSC** en entreprise
- ✓ Consultez le site **[www.lacsc.be/interimunited](http://www.lacsc.be/interimunited)**
- ✓ Envoyez un e-mail à **[interimunited@acv-csc.be](mailto:interimunited@acv-csc.be)**

E.B. Dominique Luyckx, Chaussée de Harcourt 159, 1010 Schaerbeek. | ne pas jeter sur la voie publique

## Vous n'êtes pas encore membre?

Affiliez-vous sans attendre, vous recevrez aussi votre prime syndicale.

Prénom: .....

Nom: .....

Adresse e-mail: .....

Gsm: .....

Entreprise: .....

Remettez ce coupon à votre délégué-e CSC.  
Vous pouvez aussi vous affilier en ligne sur [www.lacsc.be](http://www.lacsc.be).